

La vie au Conseil

Des commissions sur mesure

Les commissions communales sont des instances de préparation des questions qui doivent être soumises au conseil municipal. Elles sont lieu de travail et d'étude pour émettre un avis sur les affaires relevant de leur domaine de compétence : social, école, urbanisme, environnement, jeunesse, ...

Le conseil municipal étant seul compétent pour régler, par délibérations, les affaires de la commune.



Jérémie Thirez

Commission finance

Membres : Valérie Delamare, Jérôme Decoudre, Alexandra Richard, Christophe Bouquet



Alexandra Richard

Commission urbanisme

Membres : Jérôme Decoudre, Loïc Lebourgeois, Willy Maillard, Caroline Mallet-Scalessa



Jérôme Decoudre

Commission voirie, réseaux, aménagements paysagers

Membres : Gérald Coupé, Christophe Grenier, Sandrine Prieur, Alexandra Richard



Valérie Delamare

Commission jeunesse

Membres : Nathalie Bourdin, Gérald Coupé, Willy Maillard, Carole Spingart



Jérôme Decoudre

Commission bâtiments publics

Membres : Christophe Bouquet, Gérald Coupé, Loïc Lebourgeois, Willy Maillard



Jérémie Thirez

Commission personnel communal

Membres : Valérie Delamare, Jérôme Decoudre



Valérie Delamare

Commission vie locale

Membres : Nathalie Bourdin, Damien Demonchy, Caroline Mallet-Scalessa, Sandrine Prieur



Jérémie Thirez

Commission carrières

Membres : Jérôme Decoudre, Christophe Grenier



Christophe Bouquet

Commission développement économique et durable

Membres : Valérie Delamare, Christophe Grenier, Nadia Kherraf, Carole Spingart



Nathalie Bourdin

Commission école

Membres : Valérie Delamare, Willy Maillard, Carole Spingart



Damien Demonchy

Commission communication

Membres : Christophe Bouquet, Nadia Kherraf, Loïc Lebourgeois, Caroline Mallet-Scalessa



Bienvenu à Willy Maillard au sein du conseil municipal

Adélaïde Ruquier, conseillère municipale déléguée à la jeunesse, a démissionné de ses fonctions pour raisons personnelles. Dans ce cas, le code électoral prévoit que « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant, pour quelque cause que ce soit ... ».

C'est donc Willy Maillard, candidat de la liste « L'avenir de Criquebeuf peut s'écrire ensemble » et déjà connu pour son dévouement au service des associations, qui a intégré le conseil municipal.

Pour mieux vivre ensemble avec nos compagnons à quatre pattes

Rappel des règles et des bons gestes

Face à la recrudescence ces derniers mois de plaintes en mairie, la Municipalité souhaite sensibiliser les propriétaires d'animaux domestiques en rappelant quelques règles de bon sens.

Animaux en divagation

Il est constaté, de plus en plus fréquemment, que des animaux divagent dans la commune, en particulier des chiens, ce qui peut constituer une infraction selon la loi. Ceci pose également des problèmes de sécurité envers la population et les véhicules en circulation. Le maire rappelle que la divagation des animaux est interdite conformément à l'article L211-19-1 du Code rural.

« Chaque propriétaire est donc tenu de maintenir son animal dans l'enceinte de sa propriété par tout moyen à sa disposition (clôture, attache...) ».

Tout animal errant pourra être saisi et confié à la SPA où le propriétaire devra aller le chercher et s'acquitter des frais de capture et de garde. Nous rappelons aux propriétaires qu'ils sont responsables des dommages causés par leur animal qu'il soit sous leur garde ou qu'il se soit échappé ou égaré.

Nuisances sonores

Bien que le bruit soit signe de vie, il constitue l'une des préoccupations majeures des habitants. Les nuisances sonores liées aux animaux domestiques sont aujourd'hui de plus en plus régulières. Pour déterminer le degré de nuisance, trois critères (non cumulatifs) sont pris en compte : la durée, la répétition et l'intensité du bruit. Ces bruits « domestiques » sont soumis aux dispositions du Code de la santé publique qui prévoit une peine d'amende pouvant aller jusqu'à 450 euros.

Les déjections canines

Les propriétaires de chien sont tenus de ramasser les déjections de leur animal afin d'éviter de les retrouver sur les trottoirs, dans les espaces verts. Cela participe à la qualité de l'espace public. Et il n'y a rien de plus désagréable que de marcher dans une déjection canine. D'ailleurs, rien ne prouve que cela porte chance.

Infos pratiques



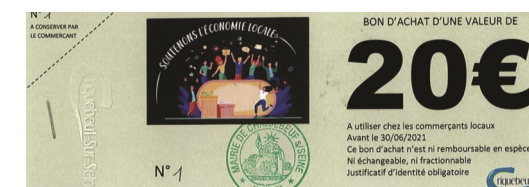
Maison de la santé communale

La Maison de la santé communale se situe au 785 rue du village, elle regroupe 3 professionnels de santé.

Pascal MAUCOURT, kinésithérapeute, est présent du lundi au vendredi. Visites à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer. RDV au 02 32 13 04 72.

Grégory VASSEUR, ostéopathe, est présent du mardi au vendredi. RDV au 02 56 68 00 61.

Fleurianie DEMAREST, Mélanie GESLIN, Estelle JOURDAIN et Fabienne TISSERANT, infirmières, sont disponibles sur RDV au 02 76 61 31 91.



La date de validité du bon d'achat est prolongée au 30 septembre 2021

Il est utilisable auprès des commerçants du village uniquement.

Le commerce de proximité n'a jamais eu autant besoin de vous.



Les résultats du sondage « Ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale Communale » seront publiés dans le prochain numéro.

Lettre n° 2 - Mai 2021

Directeur de la publication : Jérémie Thirez
Co-directeur de la publication : Damien Demonchy
Rédacteurs : Caroline Mallet-Scalessa, Christophe Bouquet, Damien Demonchy, Fabrice Le Fessant, Jérémie Thirez
Mise en page : Damien Demonchy
Impression : IC4
Imprimé sur du papier recyclé
Distribution : Mairie - 800 exemplaires
Crédit photos : Mairie
Pour contacter la rédaction : bulletin-info@criquebeuf-seine.fr



Le P'tit Criquebeuvien



Mairie de Criquebeuf-sur-Seine

02 35 81 63 96

mairie@criquebeuf-seine.fr

www.criquebeuf-seine.fr

Suivez l'actualité de votre commune sur Facebook

Accueil du public :

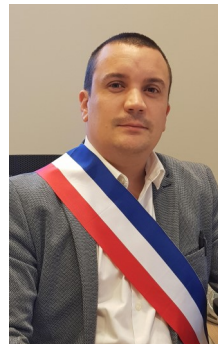
du lundi au jeudi de 13h45 à 16h

vendredi et samedi de 10h à 11h30

Permanence du maire et des adjoints :
sur rendez-vous

Sommaire

- Page 2 : Edito
- Page 3 : Dans le rétro
- Page 4 : La vie de la commune
- Page 5 : La vie au Conseil
- Page 6 : Infos pratiques



EDITO

Mesdames, Messieurs, chers amis

Le budget communal est l'affaire de tous ! Son adoption reste chaque année un temps fort dans la vie d'une collectivité, elle traduit les priorités de l'équipe municipale et valorise les orientations financières de la commune. Le vote du budget pour l'exercice 2021 revêt un caractère particulier en cette période troublée par un contexte économique et sanitaire difficile. Nous ne pouvons ainsi plus compter sur le maintien des dotations de l'État. Ces nouvelles contraintes doivent nous inciter à rechercher encore plus l'innovation dans nos actions et à faire preuve de responsabilité dans l'administration des deniers publics. Réduire, dès cette année, nos dépenses de fonctionnement ne peut être le fruit du hasard mais résulte d'une volonté collective à maîtriser nos dépenses. Cette stratégie budgétaire pragmatique et raisonnable permettra d'ailleurs de ne pas augmenter la fiscalité locale conformément aux engagements pris devant vous lors de la campagne électorale.

Le 25 mai marquera la fin de la première année d'investiture de vos nouveaux élus. C'est non sans émotion personnelle que je peux vous affirmer qu'être Maire est le plus beau des mandats. C'est le mandat de la proximité, du contact, de l'action concrète, des réalisations qui se voient et qui se touchent. Au moment où le discrédit touche l'ensemble de la classe politique, les Français restent très attachés à la relation personnelle avec le maire. C'est, je crois, l'un des piliers qui subsiste dans notre pacte républicain et nos nombreux échanges qu'ils soient en mairie ou au détour d'une rue en témoignent.

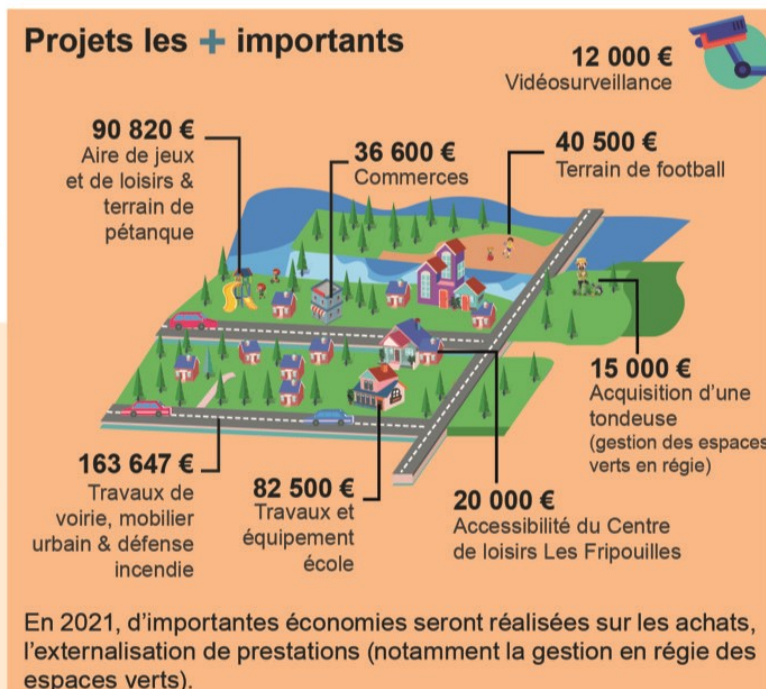
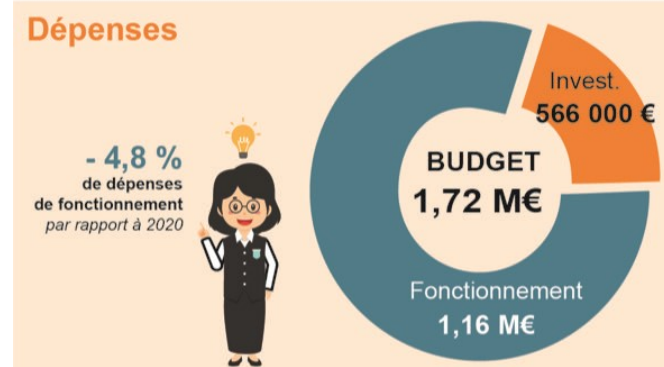
N'oublions jamais que nous avons été élus pour servir.

Très chaleureusement.

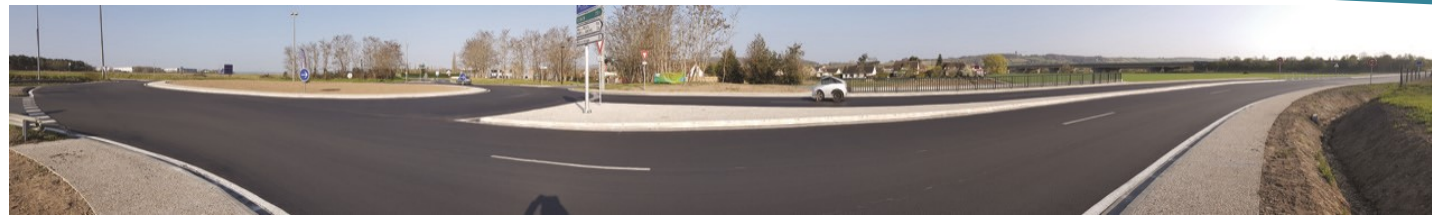
Jérémy Thirez
Maire de Criquebeuf-sur-Seine

Budget 2021

1 478 habitants



Dans le rétro



Une amélioration des conditions circulatoires remarquée de tous. Cette situation reste néanmoins à confirmer par un retour à la normal du trafic routier. Le Département organisera mi-mai un comptage des véhicules au niveau des giratoires et n'écarte pas l'hypothèse d'une installation d'un feu de régulation de trafic dernière génération côté Est. La commune a d'ores et déjà sollicité l'installation de panneaux directionnels afin que les usagers empruntent les bonnes voies de circulation.



Ouverture de la boulangerie

Ouverte depuis le 20 avril, la boulangerie offre de nouveaux services : boulangerie, pâtisserie, traiteur, snacking, Et pizza ! « Je suis heureux de proposer des plats élaborés sur place par des professionnels » témoigne Pascal Viger, gérant.

Le kiosque à pizza est en service depuis le vendredi 30 avril.

Les habitants pourront se rencontrer en Afterwork les jeudis de 18h30 à 21h30. « Les offres et animations seront mises sur le Facebook « Le Fournil CRV » complète-t-il.

Horaires : du mardi au vendredi de 6h45 à 14h et de 15h30 à 19h, le samedi de 7h30 à 19h et le dimanche de 7h30 à 13h.

Sur la photo de gauche à droite : Jérémie Thirez Maire de Criquebeuf-sur-Seine, Pascal Viger, Propriétaire et gérant du Fournil CRV, Bernard Leroy, Président de l'Agglomération Seine-Eure

Stop à la pollution visuelle

Aujourd'hui, il y a trop de panneaux de circulation, qui d'une part brouillent la concentration des conducteurs et d'autre part, polluent le charme du centre-bourg.

Un travail est en cours pour que notre village retrouve sa ruralité et son authenticité.

A ce jour, une centaine de panneaux n'étant pas indispensables a déjà été retirée.



Le chemin du Mesnillet mis en lumière !

L'installation de nouveaux points lumineux permet de sécuriser un axe fortement emprunté par les piétons, notamment les enfants. Cette opération de 45 000 € est financée à 50 % par le SIEGE 27 (Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz de l'Eure) et le reste à charge de la commune.

Une convivialité essentielle !

Impossible d'organiser les traditionnelles célébrations conviviales de cette fin d'année 2020, inutile de rappeler pourquoi. Qu'à cela ne tienne, l'équipe municipale a bravé les conditions météorologiques pour distribuer les 232 colis et autant de galettes des rois aux domiciles de nos Anciens. Des moments d'échanges très chaleureux et appréciés de tous. Sans oublier les bons vœux de vos élus, une action inédite.



Un déménagement s'annonce !

Locataire depuis 9 ans de son salon de coiffure et devant l'impossibilité de renouveler son bail, la Municipalité a décidé de vendre l'ancien local informatique à Olivia. Une commerçante qui se plaît à Criquebeuf-sur-Seine et souhaite y pérenniser son activité.

Dans ce nouveau local, notre coiffeuse pourra accueillir les clients et les clientes dans les meilleures conditions « J'ai prévu d'installer du matériel plus moderne et mieux agencé » explique Olivia.

Olivia Coiffure sera ouvert du lundi au samedi (sauf le mercredi).

Déménagement prévu : fin août/début septembre (pas de fermeture à prévoir).



Conseil Municipal des Enfants

Parce que l'expression est la première des actions, le Conseil Municipal des Enfants de Criquebeuf-sur-Seine sera installé dès la rentrée de septembre 2021.

Dans ce conseil, les enfants pourront :

- Exprimer directement leurs souhaits, leurs projets,
- Emettre des propositions dans les domaines tels que l'environnement, la solidarité, la communication et la culture,
- Connaître le fonctionnement et les activités d'une commune.

Les jeunes conseillers seront élus pour 2 ans. Ils siègeront en séances plénières (où tous les membres seront convoqués) sous la présidence de Monsieur le Maire ou son représentant.

Le Conseil Municipal des Enfants comprendra 8 à 10 conseillers.

Pour voter, les enfants devront obligatoirement résider sur la commune, l'âge des enfants ainsi que tous les détails pour les inscriptions et le fonctionnement seront communiqués prochainement.

La vie de la commune



Bientôt une nouvelle aire de jeux et des terrains de pétanque

Familiale et conviviale, une aire de jeux est un espace public favorisant le « vivre ensemble » au cœur d'un village. En complément, plusieurs terrains de pétanque seront également installés à différents endroits dans la commune.

Ces nouveaux lieux de vie et de partage seront accessibles aux enfants comme aux grands.

Les aménagements seront réalisés durant l'été.

Nous vous donnerons rendez-vous en mairie pour découvrir les projets proposés. Vous aurez ainsi l'occasion de donner votre avis ! La consultation citoyenne est lancée.



Ecole primaire, plus aucun motif pour être en retard !

D'importants travaux de voirie seront mis en œuvre devant le groupe scolaire. Ce nouvel aménagement permettra d'assurer la sécurité des piétons tout en fluidifiant la circulation aux heures d'entrée et de sortie des élèves. Le parking fera l'objet d'une étude pour améliorer son organisation.

Du changement dans vos collectes de déchets recyclables pour cet été !

L'extension des consignes de tri à tous les emballages en plastique a amené l'Agglo Seine-Eure à prendre la décision de remplacer avant l'été les sacs jaunes par des bacs à couvercle jaune également. La distribution sera assurée par les services de la Mairie. La procédure vous sera communiquée prochainement. La collecte des déchets recyclables sera assurée toutes les deux semaines à partir de juillet. Les sacs jaunes pourront être utilisés jusqu'à la fin 2021. Ce changement de collecte a pour objectif de réduire le volume de déchets non recyclables, les rotations de camions et la suppression des sacs plastiques jaunes. Cette opération n'engendrera pas d'évolution du coût annuel de traitement de ces déchets.

